

AVIS DE MISE A DISPOSITION

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LA BOUËXIERE

Par délibération n°2024-132 du conseil communautaire de Liffré-Cormier Communauté en date du 04 juin 2024, le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Bouëxière sera mis à disposition du public du :

20 juin 2024 à 14H00 au 22 juillet 2024 à 17h30
soit durant 33 jours consécutifs.

L'objectif poursuivi par la modification simplifiée n°4 est :

-L'ajout de bâtiments situés sur 3 hameaux à la l'inventaire des constructions pouvant changer de destination afin de permettre la sauvegarde et la restauration de bâtiments constituant le patrimoine rural de la commune de la Bouëxière.

Les pièces constituant le projet de modification simplifiée n°4 du PLU et les avis émis par les personnes publiques associées et consultées, seront tenus disponibles durant toute la durée de la mise à disposition :

-sur support papier en mairie de La Bouëxière aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit le lundi de 14h à 17h30, le mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, le samedi de 9h à 12h.

-sur le site internet de Liffré-Cormier Communauté : www.liffre-cormier.fr dans la rubrique « Urbanisme et PLUI-H ».

Le public pourra consigner des observations jusqu'au 22 juillet 2024 à 17H30 :

- Sur le registre d'enquête susmentionné ;
- Par courrier électronique à l'adresse : ms4.labouexiere@liffre-cormier.fr ;
- Par voie postale, à l'adresse suivante : « Mairie de La Bouëxière – Service urbanisme MS4 – 5 rue Théophile Rémond – 35340 La Bouëxière ».

Les observations et propositions du public transmises par voie postale et par voie électronique seront consignées dans le registre d'enquête susmentionné.

Le dossier mis à disposition et le registre seront tenus à la disposition du public au siège de Liffré-Cormier Communauté, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public et cela pendant un an à compter de la date de clôture de la mise à disposition. Ils seront également consultables sur le site internet de Liffré-Cormier Communauté à l'adresse suivante : www.liffre-cormier.fr dans la rubrique Urbanisme et PLUi-H.

Enfin, le conseil communautaire de Liffré-Cormier Communauté statuera au terme de la mise à disposition du public pour approuver la modification simplifiée éventuellement modifiée pour tenir compte des avis et observations émises dans ce cadre.